

ville de
Pantin

Nouveau !



Conseil pantinois
pour la
citoyenneté
des **étrangers**

**La démocratie participative
pour tous**

La ville de Pantin est riche de l'ensemble des nationalités qui la composent. Les citoyens étrangers participent à la vie économique, sociale et culturelle du territoire. Pourtant, les résidents étrangers (hors Union Européenne) n'ont pas la possibilité de s'exprimer dans le cadre électoral. Pour donner une voix à tous les Pantinois, le conseil municipal de Pantin a créé en décembre dernier une nouvelle instance participative : le conseil pantinois pour la citoyenneté des étrangers.

La création de ce conseil complétera les instances de démocratie participative qui comptent déjà un conseil des enfants pantinois, un conseil des jeunes pantinois et cinq conseils de quartier. L'existence de telles instances dans une ville de la taille de Pantin n'est pas obligatoire et illustre l'attachement de l'équipe municipale à faire vivre la démocratie locale.

Espace d'information, de réflexion, de dialogue et de partage, le conseil pantinois pour la citoyenneté des étrangers sera paritaire comme l'ensemble des instances de la ville.

Agenda



> 11 avril - 18 mai 2015

Appel à candidature

> Vendredi 22 mai 2015 - 18h

Tirage au sort
Salon d'honneur de l'hôtel de ville

> Jeudi 4 juin 2015

Installation du nouveau conseil

Qui compose le conseil ?

30 Pantinois(es) : 15 hommes et 15 femmes

nommés pour 2 ans et répartis en 2 groupes

● les habitants : 20 personnes dont

- 15 tirées au sort parmi une liste de candidats

(5 originaires de l'Union européenne, 10 originaires de pays non membres de l'UE)

- 5 nommées par le Maire pour garantir la représentativité de tous les quartiers de la ville

● les associations : 10 personnes tirées au sort parmi une liste de volontaires qui travaillent au sein d'associations

Le Maire et son adjoint délégué à la Démocratie locale seront membres de droit du conseil. Chaque membre du conseil sera également membre de droit des conseils de quartier.

Pourquoi devenir membre du conseil ?

Pour :

- > soutenir le **droit de vote** et l'éligibilité des citoyens étrangers aux élections locales
- > être **acteur** de la vie locale
- > lutter contre les **discriminations**
- > valoriser la **diversité culturelle** de la ville
- > **s'exprimer** et faire entendre sa voix
- > améliorer l'accès aux **droits**



Comment ça marche ?

- 1 conseil nommé pour deux ans
- 2 réunions publiques par an
- des réunions de travail thématiques

Les membres du conseil fixeront le calendrier de travail et développeront plusieurs projets. Chaque année, un rapport d'activité pourra être rédigé et présenté en conseil municipal.

Bulletin de candidature au dos à remettre ou à renvoyer **avant le 18 mai 2015.**



Diversité culturelle Droits
Citoyens étrangers Échanges
Exprimer Quartier
Démocratie participative
Dialogue Partage
Vie locale Parité Nationalité
Citoyenneté
Conseil pantinois

Vous êtes candidat(e) ?

Je soussigné(e)

Madame

Monsieur

Nom, prénom :

Quartier :

Mairie Ourcq

Courtillières

Quatre-Chemins

Église Sept-Arpens

Haut-Pantin / Petit-Pantin

Originaire de :

Union européenne

Pays hors

Union européenne

Téléphone :

E-mail : @

déclare faire acte de candidature pour être membre du conseil pantinois pour la citoyenneté des étrangers.

Collège habitants

Collège associatif

Nom de l'association :

Je certifie l'exactitude des renseignements inscrits ci-dessus et autorise la ville de Pantin à reproduire, diffuser et exploiter mon nom et mon image à titre gracieux sur tous les supports (actuels et à venir) d'information et de communication municipaux, sans limitation de durée.

Signature :

Bulletin à retourner avant le 18 mai 2015 :

> Lieux de dépôt : hôtel de ville / centre administratif / maisons de quartier

> Par courrier : Équipe démocratie participative - Centre administratif

84/88, avenue du Général Leclerc - 93500 Pantin

Vous

- ✓ avez 18 ans et plus
- ✓ habitez Pantin
- ✓ êtes de nationalité étrangère ou française

souhaitez

- ✓ soutenir le droit de vote et l'éligibilité des citoyens étrangers aux élections locales
- ✓ participer à la vie pantinoise
- ✓ contribuer à une société plus juste
- ✓ connaître et défendre vos droits
- ✓ valoriser les cultures de l'immigration

Le nouveau conseil est fait pour vous !

ville-pantin.fr



Information

Équipe Démocratie participative
(tél.) 01 49 15 41 83